

***PROCÈS VERBAL DE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 Aout 2020***

Réunion du : 27 août 2020

Date de convocation du conseil municipal : 21 août 2020

Membres présents : Mmes CHALAUX Pascale, CASTANET Marie-Christine, MONTEIL Linda, GENOT Angelina, Mrs LACAYROUZE Francis, SANZ Alain, PRAZ Nicolas, MAGAL Jonhny, Mme VILLEMONTÉ DE LA CLERGERLE Odile

Absents: M DELMAS Yves, Mr. RAYNAUD Guy.

Procuration : Aucune

Secrétaire de séance : Mr PRAZ Nicolas

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 27 Aout2020
- Création d'une régie de recette (fête de l'automne)
- Emprunt court et long terme (Propositions banque et Caisse des dépôts)
- Membres CCID
- Commission animation et festivités complément
- Membres CLET 1 titulaire et 1 suppléant
- 3^{ème} adjoint affaire administrative et comptable – Autorisation ajout d'un adjoint – nomination
- Délégations aux commissions de la communauté de communes

- Début de séance : 20 h 45

- Proposition de création poste de 3^{ème} adjoint.

Mr Le Maire propose la création d'un poste de 3^{ème} adjoint pour les raisons suivantes :

- Charge de travail croissante pour la communauté de communes. Absences plus nombreuses.
- Travail de secrétariat nécessite une surveillance accrue et un travail personnel dans les domaines de l'urbanisme, de la gestion des finances de la commune.
- La réalisation des travaux de la maison d'assistantes maternelles, de la mairie et des logements nécessite également une attention particulière dans le domaine du suivi technique, comptable et financier.
- Le travail du secrétaire engendre un suivi de l'activité administrative constante.
-

Pour toutes ces raisons, Mr le Maire propose l'augmentation du nombre des adjoints. Mr le Maire propose la nomination de Mr Sanz Alain en tant que 3^{ème} adjoint.

Vote à l'unanimité des conseillers présents.

- Création d'une régie de recette.

Suite à la dissolution du CCAS (Commission Communale des Actions Sociales) et de la création du CIAS Commission Inter communale des Actions Sociales), la mairie ne peut engranger à ce jour les gains émanant des festivités. La création d'une régie de recette permettra d'encaisser ces fonds dans le budget général de la commune.

Mr le Maire propose Mme Chaux pour ce poste.

Vote à l'unanimité des conseillers présents.

- Choix des emprunts de la MAM .

Monsieur le maire fait part à l'assemblée qu'il a sollicité 4 organismes bancaires (CRCAM, Banque des Territoires, La Banque Postale, La Caisse d'Épargne) pour une offre de prêts dans le cadre du financement des travaux de la Mairie MAM et logements.

Un premier prêt, à court terme, pour financer l'attente des aides octroyées par les différents organismes et récupération de la TVA. Un second emprunt venant financer pour partie le complément des recettes nécessaires au paiement des travaux.

Seules deux banques ont répondu.

Le Crédit Agricole et La Banque des Dépôts ont répondu.

L'offre du Crédit Agricole à long terme :

- Caractéristiques de l'emprunt :
- **Objet : Travaux**
- **Montant : 200 000 €**
- **Durée de l'emprunt : 240 mois**
- **Taux fixe : 0.93 %**
- **Périodicité : trimestrielle**
- **Echéances constantes** (ou dégressives, à choisir)
- **Frais de dossier : 400 €**

L'offre du Crédit Agricole à long terme est votée à l'unanimité par les conseillers présents.

L'offre du Crédit Agricole à court terme :

- Caractéristiques de l'emprunt :
- **Objet : Crédit relais en attente des subventions et FCTVA**
- **Montant : 400 000 €**
- **Durée de l'emprunt : 24 mois**
- **Taux variable : 0.90 % ce jour**
- **Intérêt : trimestrielle**
- **Frais de dossier : 800 €**

L'offre du Crédit Agricole à court terme est votée à l'unanimité par les conseillers présents.

L'offre de la Banque des Territoires est en cours d'instruction pour un Eco-Prêt à taux fixe de 0,35% à 15 ans ; 0,48% à 20 ans et 0,55 % à 25 ans pour les logements de la MAM. Il est précisé que pour la chaufferie bois – possibilité de financer les travaux à des taux fixes par la Banque Européenne (barème mensuel).

Dossier à produire.

- Désignation des membres de la CCID.

Présentation de la CCID (Commission Communale des Impôts directs), Mr le Maire propose 24 noms représentatifs de la commune.

Vote à l'unanimité des membres de la liste proposée pour la CCID, par les conseiller présents.

-Désignation membre CLECT (Commission Intercommunale)

Présentation de la CLECT (Commission local d'évaluation des charges transférées).

Demande de candidature, Mme Chalaux Pascale se porte candidate.

Vote à l'unanimité de la candidature de M^{me} Chalaux.

-Commission animations et festivités

La commission se compose des conseillers suivants :

- GENOT Angelina
- MONTEIL Linda
- CASTANET Marie-Christine
- PRAZ Nicolas
- MAGAL Jonhny

Celle-ci se complète avec les personnes extérieures suivante :

- LUC Muriel
- BATTANDIER Frédéric
- DELMAS Christiane
- LACAYROUZE Marie-France

-Désignation des délégués ou référents aux diverses commissions de la communauté de communes

Liste des commissions : Le nombre s'entend pour tout le territoire de Cauvaldor (73 communes):

- Syndicat Mixte d'Aménagement et gestion de l'aérodrome de Brive/Vallée de la Dordogne

1 titulaire et 1 suppléant (délégué communautaire)

- PETR FQVD comité syndical (20 titulaires et 20 suppléants, délégués communautaires)
- PETR FQVD comité de programmation (11 titulaires et 11 suppléants, délégués communautaires)
- SDAIL assemblée générale (1 titulaire 1 suppléant)
- 1 élus par commune pour les commissions suivantes

Commission 1 : Activités et équipements sportifs - **Titulaire : Mr PRAZ Nicolas**

Commission 2 : Economie, tourisme, artisanat et commerce - **Titulaire : Mme VILLEMONT DE LA CLERGERLE Odile**

Commission 4 : Agriculture, agroalimentaire, abattoirs, viticulture et trufficulture : - **Suppléante : M^{me} CASTANET Marie-Christine**

Commission 5 : Actions sociales et solidarité : - **Titulaire : Mme MONTEIL Linda**

Commission 6 : Transition écologique, développement durable, alimentation durable, filière bois et circuits courts : - **Titulaire : Mme CHALAUX Pascale**

Commission 7 : Services à la population : - **Titulaire : Mr SANZ Alain**

Commission 10 : Politique patrimoniale et paysagère, cœur de village et requalification urbaine : - **Titulaire : Mr MAGAL Jonhny**

Commission 11 : Culture : - **Titulaire : Mme VILLEMONTÉ DE LA CLERGERLE Odile**

Commission 13 : Urbanisme, planification et ADS : - **Titulaire : Mme CHALAUX Pascale**

Commission 14 : Enfance et jeunesse : - **Suppléante : Mlle Genot Angéline**

Commission 3 : Finances, budget et fiscalité : - **Suppléant : Mr SANZ Alain**

Commission 12 : Bâtiments, réseaux, numérique et nouvelles technologies (délégués communautaire)

Commission voirie et chemin : commission de secteur : - **Titulaire : Mr MAGAL Jonhny**

-Questions diverses :

Chantier logements – MAM – Mairie : Point d'avancement :

Travaux interrompus en raison des congés annuels.

Pb de l'entreprise Bousquet concernant les évacuations d'eau vannes et usées. Pb de distribution AEP et des passages de tuyaux de chauffage depuis la chaufferie.

- Assurance commune

Renégociations du contrat des assurances de la commune, ajout au contrat de la maison Cavarroc.

Suite au changement de gérance de l'assurance celui-ci c'est déplacer sur la commune pour faire un état des biens assuré.

Il apparait que les modes de calcul des surfaces des biens diffèrent de l'ancien contrat.

Soit pour l'ancien contrat : surface de 1640 m² pour un montant de 2325 €

Assurance juridique 203 € .

Le nouveau contrat : surface 2541 m² pour un montant de 2604 €.

Assurance juridique 248 € .

-RPI

Le RPI de l'Etoile se réjouit de la création du poste d'enseignant sur l'école d'ALVIGNAC pour une classe de CE2.

-Règlement des impôts

Il est désormais possible de régler ses impôts auprès des buralistes.

-Commission de contrôle de la liste électorale :

Les membres pour l'Administration et le Tribunal seront désignés suite à leur accord. Marie Christine Castanet représentera la commune.

-Réunion PLUIH

La prochaine réunion concernant le PLUIH aura lieu le 04/09/2020.

-Noël des enfants de RIGNAC

La date du prochain Noël des enfants de RIGNAC aura lieu le dimanche 13 Décembre 2020, à cette occasion il sera proposé cette année un spectacle produit par « La Plume de Sand » de Loubressac.

-Panneaux d'affichage

Le sujet d'amélioration de la communication au sein de la commune à été abordé, la pose de panneaux d'affichage dans les lieux dits à proximité des conteneurs à poubelle a été proposée.

Dossier en cours d'étude.

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 24 Septembre 2020

Fin de séance 00h 30

Le Maire.

Francis LACAYROUZE

Le secrétaire de séance

Nicolas PRAZ